



Mme La Directrice Académique  
des Services de l'Éducation Nationale,

Brest, le 31 décembre 2021

Les taux de contamination du COVID-19 (Delta ou Omicron) battent chaque jour des records. En cette rentrée de janvier 2022, toutes les estimations indiquent que les taux en milieu scolaire seront extrêmement élevés.

Pour éviter la désorganisation totale du service public d'éducation, il est essentiel de freiner la circulation du virus et la flambée des arrêts maladie chez les élèves comme chez les personnels. Il est donc primordial de limiter les regroupements dans ces milieux clos que sont les écoles et les établissements scolaires. Ils sont de formidables incubateurs de la maladie ; d'autant plus au vu des problèmes d'aération.

Aucun travail en « distanciel » ne peut remplacer la présence physique des enseignant·es pour garantir la qualité de l'instruction. Nos organisations syndicales CGT Éduc'action 29, CGT-EP 29, SNUIPP 29, SNUDI-FO 29 ont donc toujours souhaité le maintien de l'ouverture des écoles, dès lors qu'il est assorti d'un protocole sanitaire strict. Nous constatons que les conditions sanitaires actuelles et les protocoles au sein des établissements ne permettent plus de travailler en sécurité.

En conséquence, nous demandons :

- un retour immédiat à la **fermeture de la classe au premier cas de Covid constaté**. Tous les tests nécessaires (en tenant compte de l'incubation) doivent être un préalable au retour des élèves à l'école.
- qu'il n'y ait **aucune classe de plus de 15 élèves en cas de taux d'incidence global\* supérieur à 800 cas pour 100 000 habitants**, ce, pour tous les niveaux scolaires.
- le **recrutement de remplaçant·es et la mise à disposition d'infrastructures** permettant des dédoublements. A défaut, une alternance maison / école- sans double travail présentiel/distanciel pour les enseignant·es – doit être appliquée. Cette mesure nécessite une anticipation pour prévenir les familles.
- **la fermeture des écoles et établissements** dans les zones concernées par un taux d'incidence global\* supérieur à 1500
- **la suspension immédiate des 108h** et notamment des APC, la gestion de l'administratif (mails aux parents, vérification des tests ...) liée au Covid19 et à la charge des enseignant·es est déjà bien trop lourde.
- **un suivi sanitaire et vaccinal des enfants** accessible à toutes les familles mais qui ne reposent pas sur les équipes des écoles déjà fortement sollicitées : il faut embaucher des infirmières et médecins scolaires en urgence.
- **l'installation de capteurs de CO2 dans toutes les classes**. Ils sont promis depuis septembre et indispensables pour surveiller la nécessaire qualité de l'air (le taux de CO2 doit être inférieur à 800 ppm).
- **la mise à disposition d'autotest, de masques chirurgicaux gratuits** pour les personnels et les élèves. Plus spécifiquement, nous demandons la mise à disposition gratuite **de masques de type FFP2** pour les AESH et les enseignant·es de maternelle en permanence aux côtés des enfants – majoritairement non masqués. Toutes ces protections doivent être de qualité et en quantité suffisante.

Les seuils que nous donnons sont suffisamment hauts pour – actuellement- permettre d'anticiper la flambée du virus, les demi-jauges et, si nécessaire, les fermetures.

Par ces propositions, nos organisations syndicales CGT Éduc'action 29, CGT-EP 29, SNUIPP 29, SNUDI-FO 29 souhaitent éviter l'explosion des contaminations, donc la multiplication des arrêts sources de perturbation des enseignements. Les personnels ont terminé l'année 2021 épuisés. Leur santé ainsi que celle des élèves et de leurs familles doivent absolument être préservées. Ils ne comprendraient pas que nous continuions en janvier sans aucun changement fondamental par rapport à décembre.

Veillez croire, Madame la Directrice, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

\* taux d'incidence global relevé à l'échelle communale.

Marie Dagnaud  
CGT Éduc'Action 29

Marie Troadec  
CGT-EP 29

Sabrina Manuel  
SNUIPP 29

Céline Chopin  
SNUDI-FO 29